

# 1-4 : COMMENT RÉPARTIR LES REVENUS ET LES RICHESSES ?

A° La répartition des revenus

**1-4 : Comment répartir  
les revenus et les  
richesses ?**

**A° La répartition des  
revenus**

1° les revenus des ménages

2° Les revenus primaires  
des ménages

**B° La redistribution des  
revenus**

# 1-4 : Comment répartir les revenus et les richesses ?

## Sensibilisation

### RÉAGIR *La permanence des inégalités?*

Courber le dos jusqu'au jour...



Impatience populaire



L'échelle des salaires

Comment ça n'est pas normale, votre échelle ?



C'est une échelle des salaires parfaitement aux normes internationales !



Que mettent en évidence ces divers documents ?

# A° La répartition des revenus

## 1° les revenus des ménages

### pc.18 Les revenus des ménages

**E**n contrepartie de leur participation à l'activité économique, les ménages reçoivent des revenus qualifiés de primaire, rémunérant les facteurs de production travail et capital.

Le revenu primaire comprend la rémunération des salariés (salaires, cotisations sociales et avantages en nature), les revenus du patrimoine (dividendes, intérêts ou loyers reçus) et les revenus mixtes pour les ménages d'entrepreneurs individuels propriétaires de leur entreprise.

Les ménages perçoivent une deuxième catégorie de revenus, appelés revenus de transfert. Il s'agit des prestations sociales (vieillesse, santé, famille ou emploi). Elles constituent les contreparties de droits sociaux comme le droit à la santé reconnus par la société française et inscrits dans le préambule de la constitution de la V<sup>e</sup> République.

Pour connaître le revenu disponible ou le revenu dont disposent réellement les ménages pour consommer ou épargner, il faut soustraire aux revenus primaires les prélèvements obligatoires (impôts directs et cotisations sociales) et ajouter les prestations sociales.

*D'après le Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, éd. Nathan, 2009.*

Part des prestations sociales dans le revenu disponible brut (RDB)

en %	Prestations/RDB
1950	14,4
1960	16,3
1970	20,0
1980	25,0
1990	28,3
2000	29,6
2009	30,8

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2000.

**44. Lire.** Quelle est la formule de calcul du revenu disponible brut ?

**45. Calculer.** Comment a évolué le poids des prestations sociales dans le revenu disponible brut des ménages entre 1950 et 2009 ?

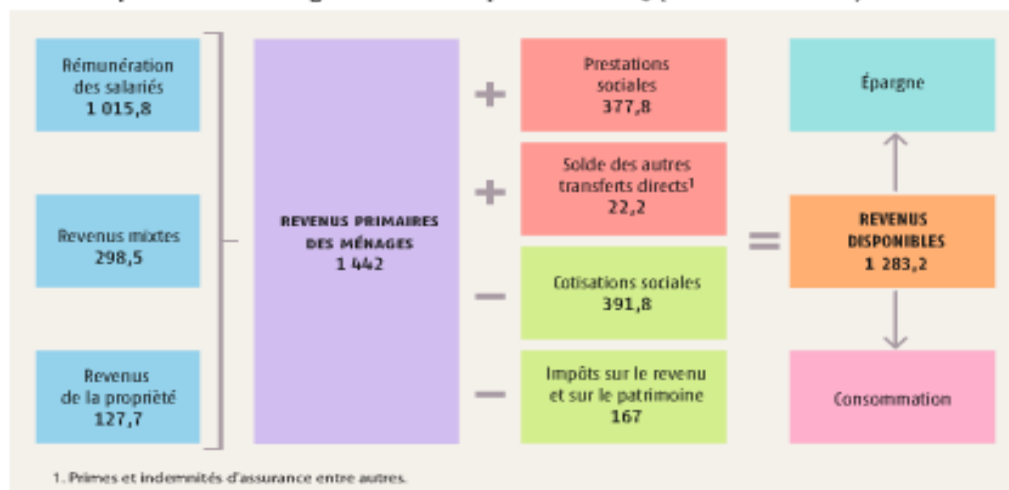
# Réponses

- **R44.** Revenu disponible brut = revenus primaires- impôts - cotisations sociales + revenus de transfert (ou prestations sociales)
- **R45.** La part des prestations sociales dans le revenu disponible brut a doublé entre 1950 et 2009, soit une hausse de  $[(30,8 - 14,4)/30,8] \times 100 = 114 \%$ .
- **R46.** Impôts : TVA, impôt sur le revenu

## 2° Les revenus primaires des ménages

### 2 Les revenus primaires des ménages

Du revenu primaire des ménages au revenu disponible en 2009 (en milliards d'euros)



**À SAVOIR** Les revenus primaires des ménages sont de deux types, les **revenus du travail** et les **revenus de la propriété ou du patrimoine** (intérêts reçus de placements financiers ou d'obligations, dividendes, loyers perçus). Les **revenus du travail** comprennent les revenus salariaux (dont les traitements des fonctionnaires) et les **revenus mixtes** qui rémunèrent à la fois le travail et la propriété du capital (EBE des entrepreneurs individuels, honoraires des professions libérales).

**À SAVOIR** La **répartition primaire** est la répartition de la valeur ajoutée réalisée à travers le marché et qui donne naissance aux revenus primaires. La **répartition secondaire** est celle qui est opérée par l'État et que l'on nomme la **redistribution**, conduisant à la formation des revenus de transferts (pensions de retraite, allocations...).

- 1 Trouvez trois exemples de revenus salariaux, de revenus mixtes, de revenus du patrimoine, de revenus de transfert.
- 2 Calculez la part de chacun de ces revenus dans l'ensemble des revenus primaires des ménages français.
- 3 Comment ont été calculés les revenus disponibles à partir des revenus primaires des ménages ?

# Réponses

R1 : Revenus salariaux : paie de l'ouvrier, du professeur, du footballeur

Revenus mixtes : artisan boulanger, médecin, bistrotier

Revenus du patrimoine : dividendes, intérêts du livret A, loyers d'un appartement.

Revenus de transfert : allocations chômage, allocations familiales, RSA...

R2 :

Rémunérations des salariés :  $1015.8/1442=70.4\%$

Revenus mixtes :  $298.5/1442=20.7\%$

Revenus de la propriété :  $127.7/1442=8.9\%$

R3 : Pour obtenir les revenus disponibles, il faut retrancher des revenus des revenus primaires les prélèvements obligatoires (impôts + cotisations sociales) et ajouter les revenus de transfert

# Synthèse :

- Savoir définir (et distinguer) salaire et profit (ou revenu du travail et revenu du capital)

*Salaire : rémunération du travail ou revenu perçu par un individu ayant participé par son travail à une activité productive*

*Profit : rémunération du capital ou revenu perçu par un individu ayant participé par son apport en capital à l'activité productive.*

- Savoir définir revenus primaires
- Savoir distinguer revenu et patrimoine

*Revenus primaires : revenus versés aux agents économiques en contrepartie de leur participation à la production, soit les salaires, les profits et les revenus mixtes.*

- Savoir définir revenus de transfert

*Revenus de transfert : Revenus versés par les APU à des individus pour alléger la charge financière qui pèsent sur eux lorsqu'ils sont frappés par des risques sociaux (maladie, vieillesse, perte d'emploi, maternité- famille, logement, pauvreté/exclusion).*

# TD du revenu au revenu disponible

- TD du revenu au revenu disponible
- [http://sesmassena.fr/Documents/TD°20N°10°20-%20Du°20revenu°20primaire°20au°20revenu°20disponible°202de°20\(2009-2010\).pdf](http://sesmassena.fr/Documents/TD%20N°10%20-%20Du%20revenu%20primaire%20au%20revenu%20disponible%202de%20(2009-2010).pdf)

# B° La redistribution des revenus

Montant moyen (en euros annuels) par équivalent adulte

	Quintiles <sup>1</sup> de niveau de vie avant redistribution					Ensemble de la population
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	
<b>Revenu avant redistribution (A)</b>	<b>7 200</b>	<b>15 200</b>	<b>20 870</b>	<b>27 770</b>	<b>53 760</b>	<b>24 960</b>
Cotisations sociales redistributives ( <i>famille, logement, CSG hors-maladie et CRDS</i> )	- 560	- 1 260	- 2 090	- 2980	- 5 640	- 2 510
Impôt sur le revenu ( <i>y compris crédit d'impôt et prime pour l'emploi</i> )	150	120	- 210	- 860	- 5 040	- 1 170
Taxe d'habitation	- 50	- 180	- 290	-380	-550	-290
Prestations familiales <sup>2</sup>	1 570	880	790	610	470	860
Aides au logement	1 190	240	50	20	10	300
Minima sociaux <sup>3</sup>	1 100	200	70	50	20	290
<b>Revenu disponible (B)</b>	<b>10 600</b>	<b>15 200</b>	<b>19 190</b>	<b>24 230</b>	<b>43 030</b>	<b>22 440</b>
<b>Taux de redistribution (B - A)/A</b>	<b>47,2%</b>	<b>0,0%</b>	<b>- 8,0%</b>	<b>- 12,7%</b>	<b>- 20,0%</b>	<b>- 10,1%</b>

Champ : Individus vivant dans un ménage dont le revenu net est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : d'après F. Marical, *Les mécanismes de réduction des inégalités de revenus en France en 2008*, INSEE, *Portrait social*, 2009.

Note de lecture :

<sup>1</sup> Les quintiles répartissent la population en 5 parts égales de 20% en fonction d'un critère sur la base d'un classement croissant. Ici la population est classée en 5 parts égales de 20 % allant de la part ayant le plus faible niveau de vie jusqu'à celle ayant le plus haut niveau de vie. Le 1<sup>er</sup> quintile

représente donc les 20% d'individus ayant le plus faible niveau de vie avant redistribution. Le 5<sup>ème</sup> quintile représente les 20% de la population ayant le plus fort niveau de vie avant redistribution. Les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> quintiles représentent les parts de population intermédiaires.

- Savoir distinguer revenus primaires et revenus de transfert
- Savoir expliquer le mécanisme de redistribution qui sous-tend l'existence de revenus de transferts (prélèvements à partir des revenus primaires et transferts sous forme de prestations sociales)

*Redistribution : Opération consistant à prélever des ressources sur les revenus primaires (par le biais d'impôts et de cotisations sociales) et à les reverser sous forme de revenus de transfert.*

## Conclusion générale :

La participation à la production génère des revenus primaires pour les ménages (salaires, profits (ou EBE) et revenus mixtes. On parle alors de répartition primaire des revenus.

L'Etat (et les organismes de sécurité sociale), par le biais des transferts sociaux, met en place un mécanisme de redistribution et modifie cette répartition primaire des revenus. Ainsi, les ménages payent des impôts et des cotisations sociales et reçoivent des revenus de transfert. Après prise en compte de ces transferts, on aboutit au revenu disponible des ménages (que l'on peut qualifier de revenu après redistribution) qui sera utilisé pour la consommation ou l'épargne. On parle alors de répartition secondaire des revenus.

Le mécanisme de redistribution a 2 objectifs distincts mais interdépendants : 1) prendre en charge de manière collective la gestion des risques sociaux, par exemple avec la prise en charge de soins médicaux, le versement de pensions de retraite, d'allocation chômage, etc. ; 2) réduire les inégalités de revenus et lutter contre l'exclusion et la pauvreté (RMI ou RSA, API, minimum vieillesse, etc.)